

La promotion de la santé est définie comme « le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ». Cela consiste à favoriser la santé physique et mentale ainsi que le bien-être social, et pas seulement à lutter contre les maladies et les infirmités, conformément à la définition de la santé de la Constitution de l'OMS (1). Pour appliquer les concepts de promotion de la santé et d'éducation sanitaire, il faut tenir compte à la fois des risques liés aux comportements et aux conditions de vie de la population. Plus les personnes sont éduquées en matière de santé, plus elles sont capables de protéger leur santé.

Il est nécessaire d'étudier les comportements pour évaluer les tendances concernant les facteurs de risque. Ces études doivent servir de base pour élaborer des interventions de promotion de la santé et d'éducation sanitaire.

En plus d'améliorer les connaissances sur la santé, il est important que les personnes vivent dans des environnements propices et sains, soutenus par des politiques publiques favorables visant à réduire l'exposition aux risques.

Afin d'identifier les facteurs de risque liés aux comportements, le Bureau régional de l'OMS, en collaboration avec le Siège de l'Organisation et les *Centers for Disease Control and Prevention* d'Atlanta, met en œuvre l'étude mondiale sur la santé en milieu scolaire.

Les efforts déployés pour réduire les risques portent sur :

- la lutte contre la sédentarité ;
- la réglementation de l'exposition à la publicité en faveur des aliments et boissons non alcoolisées destinés aux enfants ;
- la promotion d'une alimentation saine.

(1) « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. » (Constitution de l'OMS).

Saturday 17th of May 2025 09:30:25 PM